

la lettre

du service public des déchets

NUMÉRO 3 - JANVIER 2019

sictOm
sud gironde
Service public des déchets

Édito

Jérôme Guillem, président du Sictom du Sud-Gironde.

Douze mois plutôt moroses laissent place à la nouvelle année que, toutes et tous, nous espérons vivement plus prospère et sereine. Pour nombre de nos concitoyens, qui ont subi de plein fouet une série de mesures affaiblissant leur pouvoir d'achat et impactant leur niveau de vie, 2018 aura été une année difficile. Ces mêmes difficultés n'ont pas davantage épargné les collectivités, telle que le Sictom du Sud-Gironde, qui a dû faire face à des augmentations très significatives du prix du carburant, des prix pratiqués par les prestataires de traitement des déchets, dans le même temps où les diverses subventions étaient en baisse tandis que les volumes de déchets collectés connaissaient une hausse.

Dans ce contexte particulièrement délicat, avec la collaboration de l'ensemble des agents très impliqués dans leurs missions respectives, les élus du Sictom du Sud-Gironde se sont obstinément investis ; Non seulement pour maintenir, mais également peaufiner et conforter, à un coût maîtrisé, la diversité et la qualité des prestations que nous sommes déterminés à apporter - à TOUS les administrés de notre



territoire - conformément à notre conception d'un Service Public de proximité performant, aussi soucieux des aspirations de ses concitoyens que de la protection de notre environnement.

*Je vous souhaite à toutes et tous
une bonne et heureuse année.*

Votre carte d'accès déchèterie 2019

Jointe dans cette enveloppe, vous devez impérativement compléter la carte avant de l'utiliser.



Carte personnelle à présenter à chaque passage



Rencontre avec le Président

Quel bilan dressez-vous de l'année écoulée ?

Après une courte et nécessaire phase d'adaptation, d'ajustements techniques, suite au regroupement, le Sictom du Sud-Gironde a désormais trouvé toute sa cohésion et le bon rythme. Cela a eu une incidence positive sur la qualité de nos diverses prestations et interventions au service de nos administrés : collecte, points d'apports volontaires, déchèteries, travail de prévention... Et ceci dans un contexte général très compliqué.

Pourquoi compliqué ?

En raison principalement de la forte hausse des carburants. Nos véhicules parcourent environ 1 000 000 de kilomètres par an. Concrètement, 20% d'augmentation du prix du gazole représentent pour notre collectivité un surcoût de 90 000 euros à l'année. À cela s'ajoute l'augmentation des tonnages (+ 7%) et des prix pratiqués par les prestataires de traitement des déchets à hauteur de 150 000 euros pour l'ensemble de notre territoire. Soit

240 000 euros de hausse sur ces deux seuls postes, c'est tout simplement énorme ! D'autant plus qu'en 2019 nous enregistrons parallèlement une baisse significative de nos subventions (- 50 000 euros).

Comment êtes-vous parvenus à l'équilibre de vos comptes ?

Essentiellement en intégrant une rigueur maximale dans notre gestion au quotidien. En veillant tout particulièrement, avec l'adhésion de l'ensemble de nos personnels, à une optimisation de nos services et en procédant à un raisonné réajustement tarifaire.

Allez-vous freiner vos investissements ?

Non, leur poursuite est absolument indispensable. Nous nous devons de maintenir un parc véhicules très opérationnel, d'entretenir et améliorer régulièrement nos infrastructures sur nos divers sites : Déchèteries, PAV, centre technique... Si nous ne le faisons pas dans le bon tempo, la collectivité serait rapidement confrontée à une situation inextricable.

Quels sont les projets pour 2019 ?

Ils sont surtout prudents et prioritairement consacrés à la réduction des déchets et au développement du recyclage. C'est une vraie source d'économie sur laquelle la marge de progression demeure très importante. La zone de réemploi, ouverte à Langon-Dumès, connaît un franc succès qui ouvre des perspectives intéressantes. La réussite de l'opération "Gourmet Bag" - entreprise auprès des restaurateurs - ou celle très récente de la fête de la récupération à Villandraut sont autant d'encouragements à conforter et multiplier ce type d'initiatives. Nous allons également accentuer nos actions pédagogiques pour obtenir de nos administrés de meilleurs résultats en tri. Nous pouvons et devons faire mieux car les 33% d'erreurs de tri, enregistrés dans les apports volontaires en bornes jaunes se révèlent beaucoup trop onéreux.

Nous devons surtout maintenir notre service public auprès des administrés, des communes et des associations.



Proxi-Déchets verts :
un nouveau service proposé aux usagers.

Infos pratiques :

Collecte des ordures ménagères

Elle débute tôt le matin. Pensez à sortir votre bac ou votre sac la veille au soir !
Sachez que chaque année, le Sictom du Sud-Gironde collecte près de 15 000 tonnes d'ordures ménagères.

Kit de sacs de précollecte pour vos emballages recyclables

Pour faciliter le geste de tri, le Sictom du Sud-Gironde propose, **gratuitement** et à chaque foyer, un kit de 3 sacs réutilisables.
Liste des points d'apport volontaire sur : www.sictomsudgironde.fr

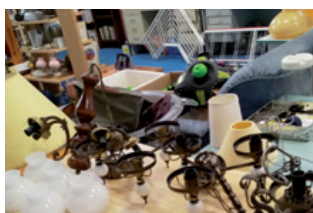


Compostage

Le compostage permet de réduire de 30 à 40 % le poids de sa poubelle tout en produisant un amendement gratuit pour le jardin. Le Sictom du Sud-Gironde propose des formations gratuites et des composteurs pour accompagner les usagers du territoire.

Vente de compost

En vrac ou en sac, le Sictom propose du compost directement sur la plateforme.
Des sacs sont aussi en vente au siège social.
Infos et tarifs au 05 56 62 36 03.



Zone de réemploi

Envie de donner plutôt que de jeter, de récupérer gratuitement même si vous n'avez rien déposé ? Pensez à la zone de réemploi !
Adresse : 3, rue Marcel Paul à Langon
Horaires d'ouverture : tous les mercredis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

La vente de bacs à ordures ménagères

Le Sictom du Sud-Gironde propose à la vente des bacs roulants de différentes tailles pour la collecte des ordures ménagères. Livraison possible.



Les textiles se recycdent

Chaussures ou vêtements trop petits, démodés ou troués ? Vous souhaitez vous en débarrasser ? Mettez-les dans une borne textile afin qu'ils puissent avoir une nouvelle vie !
Localisez la borne de collecte la plus proche de chez vous sur : lafibredutri.fr/je-depose



Seringues et aiguilles usagées

Demandez votre boîte jaune gratuite en pharmacie.

Bidon vide de combustible

Les bidons de combustibles vides (pétrole domestique par exemple) ne sont pas recyclables. Ils ont contenu des produits dangereux et doivent donc être déposés en déchèterie.



Votre carte de déchèterie 2019

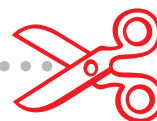
Pour être valable, complétez impérativement votre nom et votre commune sur la carte.



- **Accès gratuit** dans toutes les déchèteries (Bazas, Lerm-et-Musset, Préchac et Saint-Symphorien) et le centre de recyclage de Langon.
- Votre carte donne droit à **20 passages par an** (à chaque passage, la carte sera poinçonnée).
- **Accès illimité** pour le dépôt de déchets verts en véhicule léger (avec ou sans remorque).
- **Carte exceptionnelle** possible en cas de passages insuffisants : déménagement, travaux... présentation indispensable d'un justificatif. Renseignements en déchèteries, au siège social de Langon ou par téléphone 05 56 62 36 03.

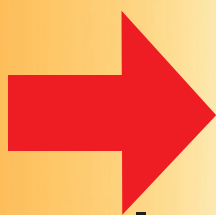
Le contrôle d'accès permet d'identifier les usagers et notamment garantir l'accès uniquement aux habitants du territoire afin d'offrir un service à ceux qui payent la redevance.

Cette carte nominative, testée pendant 6 mois sur le centre de recyclage de Langon, a montré tous ses bénéfices : baisse de la fréquentation liée aux petits dépôts et donc meilleure fluidité du trafic et moins d'attente à l'accueil.



Les horaires des déchèteries et du centre de recyclage

	Déchèterie de Bazas Lieu-dit «Coucüt», route de Lerm	Centre de recyclage de Langon 3, rue Marcel Paul, ZA de Dumès	Déchèterie de Lerm-et-Musset Lieu-dit «Cantalauze»	Déchèterie de Préchac Lieu-dit «La Hontine» et la «Trave»	Déchèterie de Saint-Symphorien Chemin de Castelnaud
Lundi	9h à 12h et 14h à 17h	9h à 12h et 13h30 à 17h	9h à 16h	—	14h à 19h (18h en horaires d'hiver)
Mardi	9h à 12h et 14h à 17h	9h à 12h et 13h30 à 17h	—	8h30 à 12h30	—
Mercredi	9h à 12h et 14h à 17h	9h à 12h et 13h30 à 17h	9h à 16h	8h30 à 12h30	14h à 19h (18h en horaires d'hiver)
Jeudi	9h à 12h et 14h à 17h	9h à 12h et 13h30 à 17h	—	8h30 à 12h30	14h à 19h (18h en horaires d'hiver)
Vendredi	9h à 12h et 14h à 17h	9h à 12h et 13h30 à 17h	9h à 16h	8h30 à 12h30	8h à 12h
Samedi	9h à 15h45	9h à 15h45 (Fermeture à 18h d'avril à octobre)	9h à 16h	8h30 à 12h30 et 14h30 à 17h30	8h à 12h



**L'interlocuteur unique
de vos démarches**

Visitez le site internet pour trouver les dernières actualités, la liste des points d'apport volontaire et tous les services proposés aux usagers.

**SICTOM
du Sud-Gironde**

5, rue Marcel Paul,
Z.A. de Dumès
33210 LANGON
05 56 62 36 03
contact@sictomsudgironde.fr

Bureaux ouverts du lundi au
vendredi de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h.



www.sictomsudgironde.fr